

DEC173025DIRE**Décision portant nomination de M. Alain PONTON aux fonctions de chargé de mission****LA PRESIDENTE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

M. Alain PONTON Directeur de recherche 2^{ème} classe est nommé chargé de mission auprès de la présidente pour la Direction de l'Innovation et des Relations avec les Entreprises, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019.

Sa mission a pour objet la mise en place, l'accompagnement et le suivi des projets qui ont reçu le soutien du programme de prématuration.

Pour l'exercice de cette mission, M. Alain PONTON demeure affecté au Laboratoire Matière et Systèmes Complexes (UMR 7057), Université Paris Diderot, Bâtiment Condorcet – CC7056, 10 rue A. Domon et L. Duquet 75205 PARIS CEDEX 13.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019 M. Alain PONTON, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris-Villejuif.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

22 DEC. 2017



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 98 40 00
F. 01 44 96 53 90